

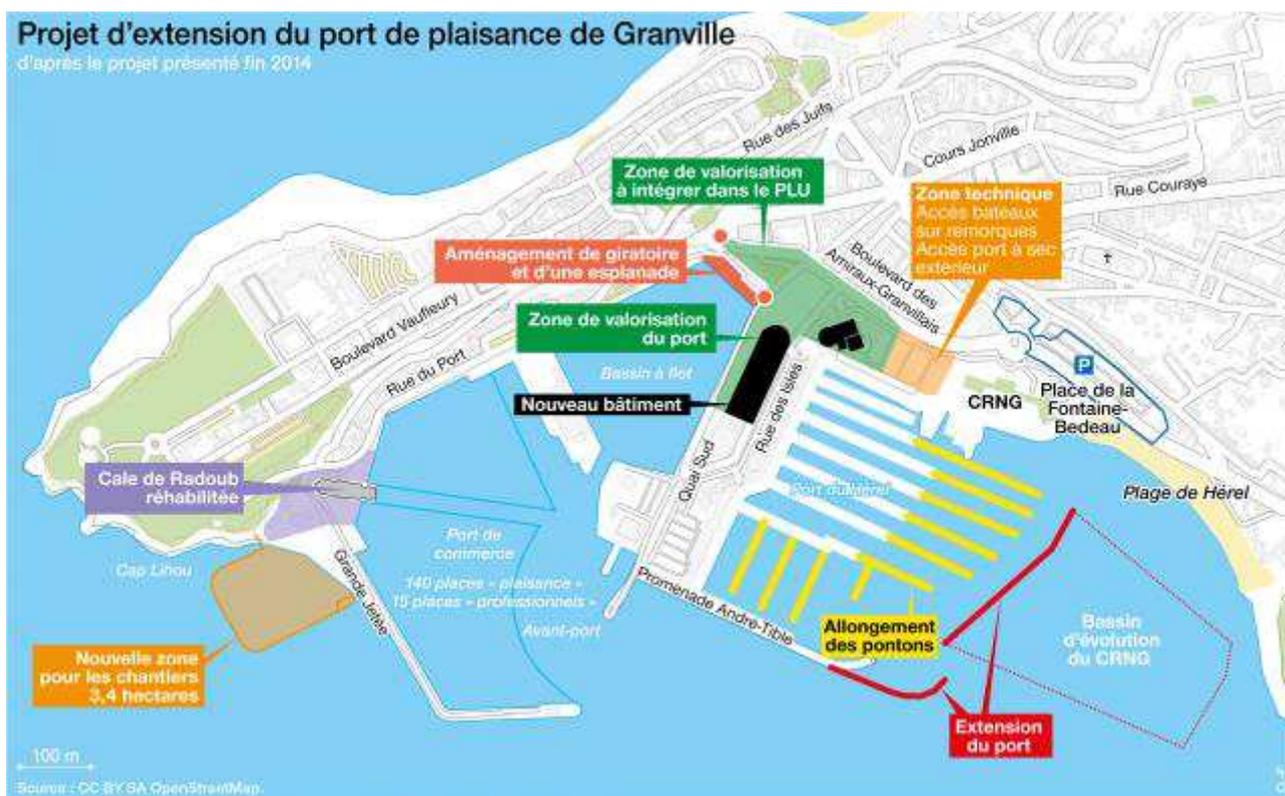
<http://www.ouest-france.fr/normandie/granville-50400/ou-en-est-de-lextension-portuaire-4176957>

## Où en est-on de l'extension portuaire ?



### Commentaire - analyse

Le projet de l'extension du port est un vieux serpent de mer dont on parle depuis plus de 30 ans dans la Cité corsaire. Lors de dernière grande réunion d'échange sur le sujet, il y a un an, à la Chambre de commerce et d'industrie, beaucoup s'accordaient à dire qu'un consensus avait enfin été trouvé, que les choses allaient bouger. Certes, tout le monde semble d'accord pour qu'une extension voie le jour et que le dossier avance. Là s'arrête visiblement l'« entente cordiale ».



Le projet d'extension du port de Granville. | Ouest-France

Plus le dossier se concrétise, « **plus des gens défendent leur pré carré** », constate Jean Morin, vice-président du conseil départemental en charge des infrastructures. « **Vouloir conjuguer les souhaits des uns et des autres, ce n'est pas simple.** »

Sur le port, élus, professionnels et associations ont leur mot à dire, souvent différent, parfois opposé. Si quelqu'un souhaite défendre le fret, d'autres jugent qu'il n'a plus sa place dans le bassin à flot. Certains aimeraient un port à sec, d'autres n'y trouvent pas d'intérêt ou le trouvent irréalisable. Si un élu envisage de raser un bâtiment qu'il juge disgracieux, encombrant ou plus utile, dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme, la levée de boucliers est immédiate pour rappeler le volet industriel ou patrimonial de la construction.

Ce qui ressort de plusieurs commentaires, c'est une forte préoccupation quant au sort réservé au Centre régional de nautisme de Granville (CRNG), avec l'extension du port de plaisance qui empiéterait sur son bassin d'évolution. Au vu des nombreux avis recueillis, on voit mal comment tout ce petit monde va pouvoir s'entendre, pour réaliser un projet que les plus optimistes ne voient pas aboutir avant 2022.

Pour Jean Morin, vice-président du conseil départemental en charges des infrastructures, « **le Département a une certaine maîtrise d'ouvrage, il doit avoir un rôle de fédérateur dans ce projet** ».

*Plus d'information dans les éditions Granville de Ouest-France datées des 20 et 21 avril, en version papier et en version numérique.*